

DOCUMENT À CONSERVER

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



“ A quels risques majeurs sommes-nous exposés à Hiré et que faire en cas d'alerte? ”



Marie-Annick
Guerche
Maire de Hirel

“ Prévenir pour mieux réagir “

Madame, Monsieur,

La sécurité des habitants de Hirel et Vildé-la-Marine est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement majeur. Il mentionne également les actions à mener en cas de risque avéré afin d'en réduire au mieux les conséquences .

Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie pour lequel vous êtes régulièrement alertés par les médias.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement majeur.

Une réserve communale de sécurité civile doit également être constituée. Si vous souhaitez en faire partie pour prendre part aux actions de soutien et d'assistance à la population, je vous invite à vous signaler en mairie.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Très respectueusement.

SOMMAIRE

- 2 Le mot du maire**
- 3 Risques majeurs, alerte et consignes générales**
- 4 Le risque inondation**
- 5 Le risque mouvement de terrain**
- 6/7 Plan de la commune et numéros utiles**
- 8 Le risque rupture de digue**
- 9 Le risque industriel**
- 10 Le risque de transport de matières dangereuses**
- 11 Le risque de tempête**
- 12 Le risque sismique**

Pour donner l'alerte : 18 (d'un poste fixe ou d'un portable opérateur français)

112 (d'un portable opérateur français ou étranger pour un service secours européen)

Vivre ensemble en toute sécurité

Ce document a pour objectif de vous informer sur les risques majeurs identifiés et cartographiés, affectant notre commune et des mesures qui ont été prises pour en limiter les conséquences, les consignes de sécurité à connaître et à respecter en cas de survenue d'un événement, afin d'assurer votre sauvegarde et celle des autres.

Qu'est ce qu'un risque majeur?

définition-information

Définition du risque majeur

On appelle risque majeur, un évènement dangereux ayant des implications sur une zone présentant des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

Quels sont les risques identifiés sur notre commune?

Risques naturels

- Inondation,
- Mouvement de terrain,

Risques technologiques

- Rupture de digue
- Risque industriel
- Transport de matières dangereuses

Autres risques

- Tempête
- Risque sismique

L'alerte

L'alerte est la diffusion d'un signal destiné à prévenir la population de l'imminence ou de la survenue d'un danger.



Ce qu'il faut faire...

Se mettre à l'abri :

Que ce soit chez vous ou dans le premier bâtiment que vous rencontrez, vous devez vous réfugier et vous isoler au maximum du danger.

Fermez tout :

En vous confinant et en sécurisant fenêtres, portes et autres accès vers l'extérieur, vous serez plus en sécurité.

Informez-vous : Écoutez la radio.

Les radios permettent de se tenir informé et d'écouter les recommandations nécessaires pour savoir quoi faire.

Elle permet à chacun de modifier son comportement pour adopter une attitude réflexe en appliquant les consignes de sécurité et les mesures de protection adaptées.

L'alerte peut être diffusée avant et durant le risque (risque météo, inondation...) ou seulement suite à son apparition lorsque celui-ci ne peut être anticipé (accident de transport)



Le signal d'alerte

Le signal national d'alerte est donné par une sirène au son modulé, c'est-à-dire montant et descendant. Ce signal dure trois fois 1 minute et 41 secondes, espacées de 5 secondes..



Le signal de fin d'alerte

Le signal de fin d'alerte est continu et dure 30 secondes.

... et ne pas faire

Aller chercher les enfants à l'école :

Les enseignants sont formés pour gérer ce type de situation (PPMIS : Plan Particulier de Mise en Sureté). Vous vous mettez en danger et vos enfants également.



Ne pas téléphoner :

Afin de ne pas encombrer les lignes, veillez à ne pas téléphoner. Cela permettra de libérer les lignes pour les secours.



Rester dans un véhicule

Rester près des vitres, ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.



Allumer une flamme

Quitter l'abri sans consigne des autorités.

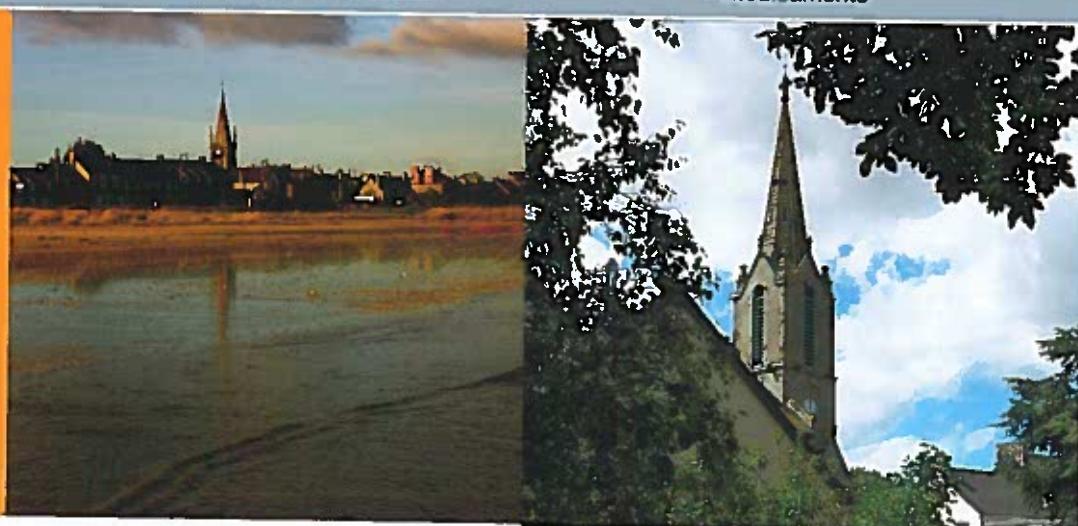
L'équipement de sûreté

Voici un Kit de Sécurité que vous pouvez confectionner chez-vous :

- Radio à piles
- Lampe de poche
- Matériel de confinement (scotch)
- Nourriture et eau

- Couvertures
- Vêtements
- Papiers personnels
- Médicaments

L'article L 125-2 du Code de l'Environnement crée pour tous les citoyens un droit à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis, et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.



Le risque inondation

Prévoir
les gestes
essentiels



PENDANT

i



- ▶ S'informer de la montée des eaux (radio, mairie...),
- ▶ N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre,
- ▶ Fermer portes, fenêtres et aérations,
- ▶ Boucher toutes les ouvertures basses de votre domicile (portes, soupiraux ...etc.),
- ▶ Couper le gaz et l'électricité
- ▶ Prévoir l'évacuation, monter à pied dans les étages,
- ▶ Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre (prévoir un transistor à piles) :
 - France Inter GO-1852 m
 - France Info FM 105.5
 - France Bleue Armorique FM 103.1,
- ▶ Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux,
- ▶ Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours
- ▶ Amarrer les cuves,
- ▶ Faire une réserve d'eau potable,
- ▶ Dans tous les cas, ne pas s'engager à pied ou en véhicule dans une zone inondée.

APRÈS



- ▶ Aérer et désinfecter les pièces
- ▶ Chauffer dès que possible
- ▶ Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.



Le risque mouvements de terrain

Prévoir
les gestes
essentiels



PENDANT



- ▶ **Fuir latéralement, ne pas revenir sur ses pas.**
- ▶ **Gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.**

APRÈS

- ▶ **Évaluer les dégâts et les dangers,**

Qu'est-ce qu'un
mouvement de
terrain ?

Un mouvement
de terrain est un
déplacement,
plus ou moins
brutal, du sol ou
du sous-sol.



Numéros utiles

- Mairie de Hirel 02 99 48 93 93
- Gendarmerie 17
- Pompiers (à partir d'un poste fixe) 18
- Secours à partir d'un portable 112
- S.A.M.U. 15
- Centre anti-poison 02 99 59 22 22
- Sauvetage en mer 02 98 89 31 31
- C.H. de Saint-Malo 02 99 21 21 21
- Compagnie des Eaux 0 810 75 32 31
- EDF urgence dépannage 0 810 333 235
- GAZ urgence dépannage 0 810 433 035
- France bleu armorique 103.1 FM
- France Inter Info 105.05 FM 1852 Go
- Sous-préfecture et préfecture 0821 80 30 35



Vildé-la-Marine



Hirel



- 1 Églises
- 2 Salle des fêtes
- 3 École
- 4 Salle des associations et bibliothèque
- 5 Point lecture
- 6 Moulin de la Ville-es-Brunne



HIREL



Le risque transport de matière dangereuse

Prévoir
les gestes
essentiels



ClementMarie21

PENDANT



- › Si l'on est témoin de l'accident : donner l'alerte (Sapeurs-Pompiers : ☎ 18 ; Police ou Gendarmerie 17 : en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger (panneau orange positionné à l'avant et à l'arrière du véhicule), la nature du sinistre,



- › Rejoindre le bâtiment le plus proche : se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone (éloignement) si l'ordre en est donné. Si l'on ne trouve pas de bâtiment à proximité, et si le nuage toxique vient vers soi, fuir selon un axe perpendiculaire au vent,



- › Se confiner, boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...), arrêter la ventilation, s'éloigner des portes et des fenêtres, ne pas fumer, se rapprocher d'un point d'eau,



- › Couper le gaz et l'électricité,



- › Écouter les bulletins météo à la radio pour connaître les consignes de sauvegarde (prévoir un transistor à piles) :

France Inter GO-1852 m

France Info FM 105.5

France Bleue Armorique FM 103.1,



- › Ne pas tenter de se rapprocher de ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école. Ils sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux,



- › Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours,



- › S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie,



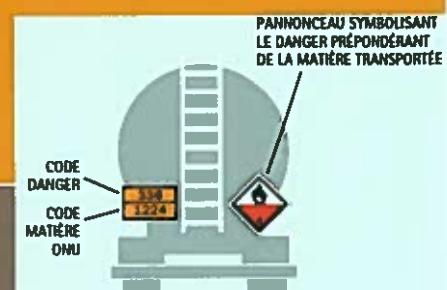
- › Se laver en cas d'irritation et si possible se changer,

- › Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

DÈS LA FIN DE L'ALERTE



- › Aérer le local de confinement.



Exemples de signalétiques sur un camion transportant des matières dangereuses

Le risque tempête

Prévoir les gestes essentiels



AVANT :



► PRÉVOIR

- Rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés,
- Gagner un abri,
- Rentrer le bétail et le matériel,
- S'éloigner du bord de la mer, annuler les sorties en mer,
- Arrêter les chantiers, rassembler le personnel, mettre les grues en girouette,
- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture,



► S'INFORMER

- S'informer du niveau d'alerte (www.meteo.fr, 0 802 68 02 35, 3615 météo),
- Écouter les bulletins météo à la radio pour connaître les consignes de sauvegarde (prévoir un transistor à piles) :
 - France Inter GO-1852 m - • Info FM 105.5 - • France Bleue Armorique FM 103.1,
- Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux,
- Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours

PENDANT :



► S'INFORMER

- S'informer du niveau d'alerte (www.meteo.fr, 0 892 68 02 35, 3615 météo), des messages météo sur les médias (T.V., radios...), des consignes des autorités.



► MAITRISER

- Se déplacer le moins possible : en voiture, rouler lentement.



APRÈS :



► EVALUER LES DANGERS ET AGIR

- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture notamment...), couper branches et arbres qui menacent de s'abattre,
- Ne pas toucher les câbles tombés à terre.

Le risque sismique

Prévoir les gestes essentiels



photo:Marie-H.

PENDANT

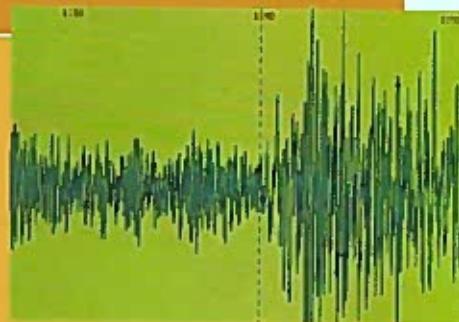


- Au moment de la secousse : prendre garde aux chutes d'objets,
- Dans la rue, s'éloigner des constructions,
- À l'intérieur, s'abriter sous une table solide ou à l'angle d'un mur ; s'éloigner des fenêtres,
- Ne pas fuir pendant la secousse : les chutes d'objets (mobiliers, débris...) sont dangereuses,
- Au volant : rester dans son véhicule, loin de tout ce qui risque de tomber.

APRÈS



- Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre
France Inter GO-1852 m
France Info FM 105.5
France Bleue Armorique FM 103.1,



- Couper l'eau, le gaz et l'électricité.
Ne pas allumer de flamme et ne pas fumer (risque d'explosion).
En cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres et les portes et prévenir les autorités,
- Évacuer l'immeuble. Ne pas utiliser l'ascenseur : il peut y avoir des coupures de courant et de nouvelles secousses peuvent se produire,
- Emporter ses papiers personnels, des vêtements chauds, les médicaments indispensables et une radio portative,
- Se diriger vers un lieu isolé à l'abri des chutes d'objets. Marcher au milieu de la chaussée en prenant garde à ce qui peut tomber,
- Ne pas téléphoner. Ne pas encombrer le réseau téléphonique : le laisser libre pour les secours,
- Ne pas toucher aux câbles tombés à terre. Évaluer les dégâts et les dangers.

